

L'UNIVERSITÉ RENNES I, L'IEP ET L'ENSCR

Ce bulletin présente un résumé du rapport d'évaluation de l'Université Rennes I et des deux établissements qui lui sont rattachés :

- *l'Institut d'études politiques de Rennes ;*
- *l'École nationale supérieure de chimie de Rennes.*

L'UNIVERSITÉ RENNES I

L'Université Rennes I est une université multidisciplinaire. Ses trois sites principaux dans la ville de Rennes correspondent aux grands secteurs d'enseignement et de recherche de l'établissement : les sciences et technologies (mathématiques, informatique, sciences de la matière, sciences du vivant), la santé (médecine, odontologie, pharmacie) et les sciences humaines et sociales (droit, économie-gestion, philosophie). L'établissement se développe sur huit autres implantations en Bretagne : une école d'ingénieurs en télécommunications à Lannion, quatre IUT (Lannion, Rennes, Saint-Brieuc et Saint-Malo), des formations en santé à Fougères, des équipements scientifiques à l'île de Bailleron et Paimpont, un musée consacré à la préhistoire finistérienne à Penmarc'h.

L'Université Rennes I comptait 23 242 étudiants inscrits en 2000-2001. La répartition des étudiants dans les filières était la suivante : sciences, 28% ; sciences humaines, 25,9% ; santé, 20,1% ; sciences technologiques, 16%. La structure des effectifs est pyramidale : le premier cycle rassemble plus de 50% des effectifs ; les deuxième et troisième cycles représentent respectivement 31,5% et 17,9% du total des étudiants.

La question des effectifs d'étudiants des filières de sciences exactes

Comme la plupart des établissements comportant des filières en sciences exactes, l'Université Rennes I est touchée par une baisse des effectifs étudiants. Le phénomène est général en dehors du secteur des sciences technologiques (IUT et école d'ingénieurs) ; Rennes I a perdu plus de 3 600 étudiants depuis 1995-1996 (-14%), mais le phénomène touche essentiellement les sciences (- 27%), notamment en premier et deuxième cycles. L'Université Rennes I est aussi probablement confrontée aux conséquences du développement de la carte universitaire de la région et de l'amélioration des transports qui favorisent l'attraction d'autres centres universitaires en ou hors région. L'ampleur du phénomène pose de difficiles questions à l'université quant à ses ressources financières et, à terme, si la dynamique ne s'inverse pas, en posera quant au maintien de son potentiel de recherche.

L'offre de formation

La politique en matière d'offre de formation initiale est dynamique. Cela vaut également pour la formation continue et l'université a engagé une politique volontaire et responsable de validation des acquis. L'établissement développe aussi une offre de formation à distance qui trouvera dans la future université numérique de Bretagne une assise régionale. On note, dans ce domaine, d'intéressants projets interrégionaux (Bretagne et Pays de la Loire) autour du réseau haut débit MEGALIS et celui d'un concept de serveur pédagogique commun aux universités Rennes I et de Nantes.

Les résultats aux concours de recrutement des enseignants sont à la hauteur des importants investissements consentis. Les relations avec l'IUFM sont bonnes, mais pourraient être optimisées par un meilleur financement des activités de l'université et une meilleure articulation des services de documentation des deux établissements.

La mise en place du LMD est en cours. Cette profonde réorganisation est une opportunité à saisir par l'établissement et appelle de sa part une réflexion sur sa structuration disciplinaire, encore très marquée par la dynamique des anciennes facultés et qui rend visiblement difficile l'émergence de projets de formations pluridisciplinaires. La reconfiguration de l'offre de formation impose aussi au niveau master de rechercher un couplage affirmé avec les axes forts de recherche.

La professionnalisation des enseignements scientifiques se développe, mais n'est pas encore au niveau de ce qui se fait dans les secteurs économie-gestion, droit et médecine.

L'intégration des IUT dans le fonctionnement de l'établissement reste un point à améliorer, notamment en ce qui concerne le devenir des étudiants. L'université doit par ailleurs veiller au bon développement de ses licences professionnelles. D'une manière générale, l'établissement est invité à engager une réflexion sur son action en termes de professionnalisation : celle-ci pourrait sans doute être davantage coordonnée entre ses différents secteurs. Mutualisation de moyens, échange de bonnes pratiques et recherche d'une stratégie d'établissement sont des pistes que l'Université Rennes I pourrait explorer pour donner de l'ampleur à son action.

La recherche

Le CNE a constaté l'action volontaire de l'université pour structurer son potentiel en recherche dans tous les domaines ; importance des partenariats avec les EPST et cohérence des écoles doctorales sont les points forts autour desquels s'articule la politique de l'établissement. Cette politique positive doit toutefois s'accompagner d'une réflexion sur l'articulation enseignement/recherche, en particulier pour ce qui concerne les relations entre UFR et écoles doctorales.

Dans l'ensemble des secteurs santé, sciences, sciences sociales, il a été constaté que l'établissement veillait à la qualité de son action. Des difficultés, classiques dans une grande université, ont été relevées : tensions entre recherche appliquée et recherche fondamentale en physique ; structuration encore insuffisante de certains domaines, tels la chimie ; réflexion à poursuivre sur la place des IFR en santé ; collaborations à développer entre les composantes de droit, économie-gestion et philosophie. Mais, parallèlement, il n'a pas été remarqué de problèmes ou de questions qui ne soient pas pris en charge par les instances de l'établissement ou qui ne soient pas l'objet de stratégies de remédiation dans ses projets.

Les préoccupations portent donc moins sur la qualité et les résultats que sur l'avenir de ce potentiel remarquable, en particulier dans le domaine des sciences "dures". L'université risque en effet d'être confrontée à des difficultés majeures en raison de la diminution de ses effectifs étudiants dans les filières correspondantes. Outre un effet direct sur le financement de l'établissement, le maintien de cette tendance posera, en particulier dans une période de nombreux départs à la retraite, des problèmes de recrutement et de maintien du potentiel humain de recherche.

Le gouvernement

L'Université Rennes I est toujours marquée par les fortes spécificités de ses secteurs disciplinaires. Jusqu'à présent, l'établissement a su concilier le développement de ses grands ensembles disciplinaires et la cohérence nécessaire d'un projet à l'échelle de l'établissement. Cette capacité a été acquise par le rôle d'animation joué par les présidences successives de l'établissement. En bref, le développement concerté de l'établissement est davantage dû à la forte implication de l'échelon central pour aboutir à des consensus qu'à une réelle capacité de gouvernement reconnue à cet échelon par les grands secteurs disciplinaires. Le CNE relève les limites de ce mode de pilotage, y compris dans son dernier développement, sous la forme d'une culture de projet. Il n'est pas certain, en effet, que les circonstances permettent toujours à l'établissement d'éviter les arbitrages qui sous-tendent nécessairement une réelle politique commune.

La recherche du consensus et la restructuration de la recherche contribuent à l'émergence de structures décisionnelles nouvelles : réunion des directeurs de composante, école doctorale, IFR, qui interfèrent avec les instances prévues par la loi, conseils et UFR notamment. À cet égard, le CNE souligne que l'Université Rennes I aurait intérêt à repenser ses statuts pour les mettre en cohérence avec ses fonctionnements réels et aussi à rechercher les conditions nécessaires au renforcement des capacités de pilotage stratégique de son gouvernement.

En conclusion

Le bilan global de l'évaluation est bon. L'Université Rennes I apparaît comme un établissement bien géré, ses bases disciplinaires sont fortes et son niveau d'activité académique est tout à fait satisfaisant. C'est aussi une université dynamique bien ancrée dans sa région et ouverte à l'international.

Le travail d'évaluation interne réalisé par l'université a montré que l'établissement possédait une bonne connaissance de lui-même et les moyens d'un pilotage efficace. La qualité globale des résultats, tant pour les formations que pour la recherche, n'a pas appelé de constats défavorables, même si le CNE signale des pistes d'amélioration.

Les qualités et les atouts de l'Université Rennes I sont des assurances quant aux défis qui l'attendent dans les prochaines années et dont elle ne doit pas sous-estimer les effets potentiels sur sa propre organisation. Rennes I se doit de jouer un rôle moteur dans la structuration de la dynamique régionale de l'enseignement supérieur. Elle doit aussi se préparer, si la tendance à la diminution des effectifs étudiants en sciences "dures" ne s'inverse pas, à devoir arbitrer de manière plus difficile entre les différents objectifs qu'elle pourrait légitimement vouloir poursuivre.

L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE RENNES

Créé par décret du 13 juin 1991, l'IEP de Rennes, rattaché à l'Université Rennes I, est le plus récent des instituts d'études politiques ; il est parvenu en peu de temps à devenir un établissement qui remplit d'une manière satisfaisante toutes les missions d'un IEP de plein exercice. Il accueillait, en 2002, 733 étudiants, auxquels il offre une formation solide dans de bonnes conditions de travail : le "cloître républicain" d'une ancienne École normale, un centre de documentation utile et bien fourni, une offre de formation diversifiée, comprenant trois sections (service public, politique et société, économie et finances) et proposant, sous le sceau de l'université de rattachement, trois formations de troisième cycle (le DEA Action publique et Territoires en Europe, les DESS Management de la presse écrite et Ingénierie des services urbains en réseau).

Des points forts indéniables

L'établissement peut faire valoir, à juste titre, le dynamisme et la productivité du centre de recherche dans lequel il est fortement impliqué aux côtés de l'université et du CNRS, le CRAPE (Centre de recherches sur l'action politique en Europe) ; il abrite en outre un centre de préparation à l'ENA dont les résultats sont continûment remarquables ; il a su enfin mettre en place très tôt une année d'études à l'étranger, bien préparée et bien intégrée dans la formation des étudiants.

À la recherche d'un second souffle

Doté de bonnes ressources matérielles et humaines, il pourrait néanmoins trouver de nouveaux équilibres : gagner plus d'aisance grâce à l'augmentation de ses ressources propres, obtenir un encadrement administratif plus consistant, mieux répartir les postes d'enseignant-chercheur des différentes disciplines. S'il veut trouver un second souffle, l'IEP de Rennes doit, en outre, s'engager résolument dans la refonte de son offre de formation à l'occasion du passage à cinq années d'études et porter une attention particulière à l'engagement de tous dans un projet d'établissement concerté et largement partagé. La collaboration avec les partenaires universitaires, la participation collective aux grands choix stratégiques, la recherche d'équilibres nouveaux sont les conditions qui permettront à l'IEP de Rennes de faire durer ses réussites et de faire profiter la communauté des IEP des compétences qu'il a su acquérir.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE RENNES

L'École nationale supérieure de chimie de Rennes tire son origine de l'Institut polytechnique de Bretagne, créé en 1919 à l'initiative de la Chambre de commerce de Rennes. Le décret 86-640 du 14 mars 1986 lui confère le statut d'établissement public à caractère administratif (EPA) relevant de l'article 43, rattaché par convention à un EPSCP, l'Université Rennes I.

Elle forme un flux annuel d'environ 70 ingénieurs diplômés, qui correspond à un effectif total de plus de 350 élèves (hors DEA et thèses), dont environ 120 en cycle préparatoire de deux ans, le reste se répartissant dans les trois années du cycle ingénieur. 42 personnels enseignants et chercheurs et 33 personnels administratifs et techniques encadrent ces élèves. Notons l'existence d'1 UMR et de 2 EA en recherche.

Si les entreprises chimiques sont peu nombreuses et de taille modeste en Bretagne, la mission de l'ENSCR dépasse largement ce cadre puisqu'elle contribue à former une partie des ingénieurs chimistes de France et qu'elle étend de plus en plus ses activités vers l'international.

L'ENSCR est bien gouvernée et bien gérée : les différents conseils (Conseil d'administration, Conseil des études et Conseil scientifique) fonctionnent correctement et engagent des réformes en temps utile, qu'il s'agisse d'enseignement ou de recherche.

L'ENSCR entretient enfin d'excellentes relations avec tous ses partenaires locaux et bénéficie de solides appuis de la part de ceux-ci ; il faut notamment souligner le soutien reçu pour la création de son centre multimédia.

Parmi les points forts de l'enseignement de cette école, signalons le cycle préparatoire intégré en 2 ans (CPI) permettant d'intégrer directement les écoles de la Fédération Gay-Lussac sans passer par la voie des concours traditionnels et, depuis la rentrée 2002, la création d'un cycle préparatoire international, CHEMIST, associant par binôme élèves français et élèves étrangers. Signalons également, en cycle ingénieur, la réforme de la pédagogie, qui insiste sur l'enseignement par projet, et l'introduction réussie des TICE dans l'enseignement. Une réduction de 10% du temps d'enseignement favorise la part de travail personnel, comme le recommande la CTI.

Les diplômés de cette école ont de nombreuses facilités pour trouver un emploi dans la discipline qu'ils ont choisie ; le placement des élèves des dernières promotions est, sur ce point, très significatif.

La recherche de l'ENSCR est en restructuration en vue de faire émerger des UMR communes avec l'Université Rennes I. Des efforts sont à poursuivre dans le domaine de la valorisation. Le regroupement dans l'Institut de la chimie donne à la recherche de l'ENSCR une meilleure visibilité, visibilité toutefois encore trop faible aujourd'hui. Plus généralement, l'avenir de la recherche en chimie à Rennes ne peut se concevoir que dans une stratégie globale de site.

Devant ce bilan positif, outre quelques corrections mineures, le CNE exprime deux recommandations stratégiques pour renforcer la position de l'ENSCR :

La lisibilité et l'identité de l'école

L'ENSCR aurait tout intérêt à améliorer la lisibilité de ses diplômés en regroupant ses nombreuses options de troisième année en un petit nombre de "majeures" et à cultiver les échanges entre écoles de la Fédération Gay-Lussac. La recherche d'une plus forte identité de l'école devrait être affichée plus clairement.

La coopération avec l'Université Rennes I

La coopération avec l'Université Rennes I, souvent réaffirmée, se manifeste dans la politique d'équipement et celle de services communs. Elle est effective depuis de nombreuses années dans le domaine de la formation doctorale et se développe désormais en recherche. Mais, dans le domaine de l'enseignement, les relations ne vont pas au-delà de l'option Management et du DEA cohabilité. Pourtant, en chimie, des collaborations sont possibles sous de nombreuses formes, notamment dans le cadre d'une utilisation réciproque des compétences. Celles-ci sont vivement encouragées.

Les publications du CNE sont consultables sur le site Internet du Comité

<http://www.cne-evaluation.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Guy Cirier, Bruno Curvale et Philippe Saltel
Réalisation PAO : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin